



La préfecture et les services de l'État en région

Occitanie

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Région et institutions](#) > [L'action de l'État](#) > [Mer et littoral](#)
> [Signature du 1er contrat de filière pêche](#)

Lecture
facile

Actualité (/occitanie/actualites)

Signature du 1er contrat de filière pêche

Mise à jour : 27 septembre 2024



Signature du 1er contrat de filière pêche en France par l'État, la Région Occitanie, le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) d'Occitanie et le Cépralmar

C'est au lycée de la mer Paul Bousquet de Sète, lieu emblématique pour les marins-pêcheurs de toute génération, que **Pierre-André Durand**, préfet de la Haute-Garonne, préfet de la région Occitanie, **Christophe Manas**, conseiller régional représentant la présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée Carole Delga, **Jean-Baptiste Gaubert**, 1er vice-président du CRPMEM Occitanie et **Loïc Linares**, président du Cépralmar, ont officialisé, en présence des principaux acteurs de la filière halieutique régionale, leur engagement au sein du **Contrat de filière pêche et pisciculture marine Occitanie 2024-2026**.

Ce contrat de filière, qui s'inscrit en cohérence avec le contrat national stratégique de filière, réunit 41 signataires et une vingtaine de partenaires : tous les acteurs de la filière (comités régionaux et départementaux, prud'homies, organisations de producteurs, coopératives et criées, mareyeurs, etc.) s'engagent ainsi dans la durée,

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter

Interdire tous les cookies

Personnaliser

[Plus d'informations sur les cookies](#)

effortstouten consolidant les connaissances dans le cadre d'un partenariat avec les scientifiques, sachant que seuls 9 stocks de poissons sont aujourd'hui suivis en Méditerranée française.

Au-delà de cet enjeu majeur, les défis à relever sont multiples : la décarbonation de la flotte, afin de réduire la dépendance aux énergies fossiles et d'augmenter l'efficacité énergétique des navires, la modernisation et le verdissement des infrastructures portuaires, la valorisation des produits, la conciliation des usages dans une logique de planification équilibrée entre activités, l'évolution des pratiques et surtout l'attractivité de ce « métier-passion » pour donner aux jeunes « l'envie d'embarquer » et d'assurer le renouvellement des générations.

Au total, sur les trois prochaines années (2024-2025-2026), **130 projets sont inscrits dans ce document-cadre**, pour donner une nouvelle impulsion à cette filière historique primordiale pour nos territoires littoraux et notre souveraineté alimentaire.

« Avec ce contrat, la filière pêche d'Occitanie dispose d'une feuille de route stratégique et opérationnelle qui apporte de nouvelles perspectives à la pêche et à l'aquaculture. La dynamique enclenchée illustre la détermination et l'engagement des professionnels pour accélérer la transition vers un modèle de pêche durable et mettre en place des actions concrètes à la hauteur des enjeux : adapter les pratiques de pêche et les modes de gestion à l'évolution des ressources, réduire l'empreinte carbone de la flotte et des infrastructures portuaires, renforcer la compétitivité de la filière, valoriser les métiers de la mer auprès des jeunes. Le nombre de signataires démontre la forte mobilisation pour garantir la pérennité de cette filière, qui contribue à l'économie locale et à la souveraineté alimentaire. L'État sera présent aux côtés de la filière pour accompagner cette démarche structurante, résolument tournée vers l'avenir. » Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie.

Nos filières régionales en quelques chiffres :

Pêche professionnelle maritime :

605 navires, 2e flotte régionale de France en nombre d'unités (janv. 2024), derrière la Bretagne.

895 marins-pêcheurs (2024).

70 ports de pêche et points de débarquement répartis sur les 4 départements littoraux, 5 points de vente en gros (Port-La Nouvelle, Agde, Sète) et 2 coopératives au Grau-du-Roi

Un neu plus de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires à la première vente dont

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter

Interdire tous les cookies

Personnaliser

[Plus d'informations sur les cookies](#)

Baléares, Malte...).

Pisciculture marine :

5 entreprises de pisciculture marine (daurade, loup, maigre), dont un leader européen de l'écloserie et du pré-grossissement.

Environ 100 emplois (équivalent ETP) de pisciculteurs marins.

Au total, 3 000 à 3 500 emplois directs et indirects estimés (2020).

Les ressources halieutiques en Méditerranée française (2022) : plus de 270 espèces débarquées dont 54 % des volumes proviennent de stocks non évalués (poulpe, élédone, maquereau, daurade royale...) et 36,5 % en bon état, en reconstitution ou des cas particuliers assimilés (anchois, rouget de vase, thon rouge, sardine).

Actualités du Gouvernement

Toutes les actualités du gouvernement



IVG, la conquête d'un droit



L'info.gouv du 27 septembre : péage en flux libre et contrats doctoraux handicap



Les 4 actus de la semaine du 23 au 29 septembre 2024



L'info.gouv du 26 septembre : contraception, identité numérique et Fête de la science

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

✓ OK, tout accepter

X Interdire tous les cookies

Personnaliser

[Plus d'informations sur les cookies](#)